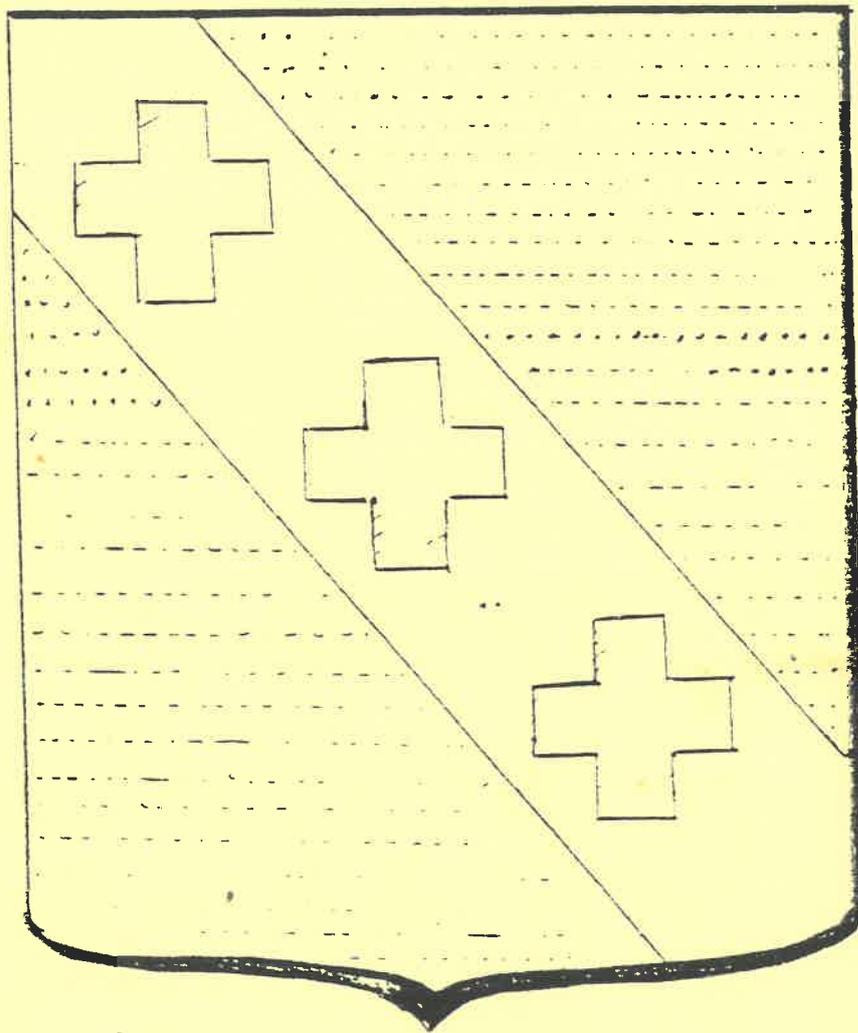


MAULDE

INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 1992

NUMERO 24

Chers amis,

Nous voici parvenus au milieu de l'année, à une période pendant laquelle, vacances omissives, la France va vivre plus ou moins au ralenti. Mais c'est aussi l'occasion, je pense de faire le point sur les décisions du Conseil Municipal et sur les réalisations qui ont marqué les six mois qui viennent de s'écouler.

Le Budget primitif a été voté le 27 Mars dernier, à l'unanimité des membres présents. Le taux des 4 taxes reste identique à celui de 1991 à savoir :

*12,08 pour la T.H. - 11,93 pour le F.B. - 42,51 pour le F.N.B. et 12,91 pour la T.P.

Si la commune n'a pas jugé utile d'augmenter sa propre fiscalité, le département et la région ont revu à la hausse leurs parts de prélèvement. Par ailleurs, l'augmentation du coût du traitement des ordures ménagères depuis le 1/01/92 à l'usine d'incinération de ST SAULVE (gérée par le syndicat intercommunal d'Anzin et non par la SERTIRU !) se traduira par une hausse sensible de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Tout comme les problèmes liés à l'environnement le traitement des ordures ménagères devient un problème chaque jour plus difficile à résoudre et l'incinération dans des installations appropriées est devenue un passage incontournable pour toutes les collectivités locales.

Mais se n'est pas pour autant que la Municipalité a cessé d'investir !

Jugez plutôt ! Dans les locaux du Groupe Scolaire M. DHOT. Une superbe bibliothèque a été aménagée dans l'ancienne remise à charbon. J'en profite pour rappeler que cette bibliothèque est ouverte à tous et que les enseignants se feront une joie de vous accueillir et de vous conseiller sur le choix d'un ouvrage.

La toiture du couloir de la grande école a été totalement refaite à neuf et la rénovation des salles de classe sera poursuivie. Une plaine de jeux pour les petits sera prochainement aménagée, sur la pelouse derrière l'église, dès que les jeux nous auront été livrés. Un boulodrome aux normes officielles de la Fédération Française de Pétanque, a également été installé à proximité du jardin public, derrière l'Eglise. Un peu partout dans la commune des bancs publics ont été installés, ainsi que des poubelles, destinées à recueillir papiers gras, bouteilles plastiques, paquets de cigarettes, boîtes de boisson etc... La qualité de l'environnement est l'affaire de tous, petits et grands, ne l'oubliez pas !

L'entrée de la mairie, côté "cour" a également été rénovée et une large allée macadamisée facilitera désormais l'accès à la maison commune. Pour la joie des amateurs de VTT et BI-CROSS, un terrain d'évolution vient d'être tracé, Rue du Marais près de l'habitation de Mr et Mme VINCENT. Il est ouvert à tous les possesseurs d'engins à 2 roues NON MOTORISÉS !!

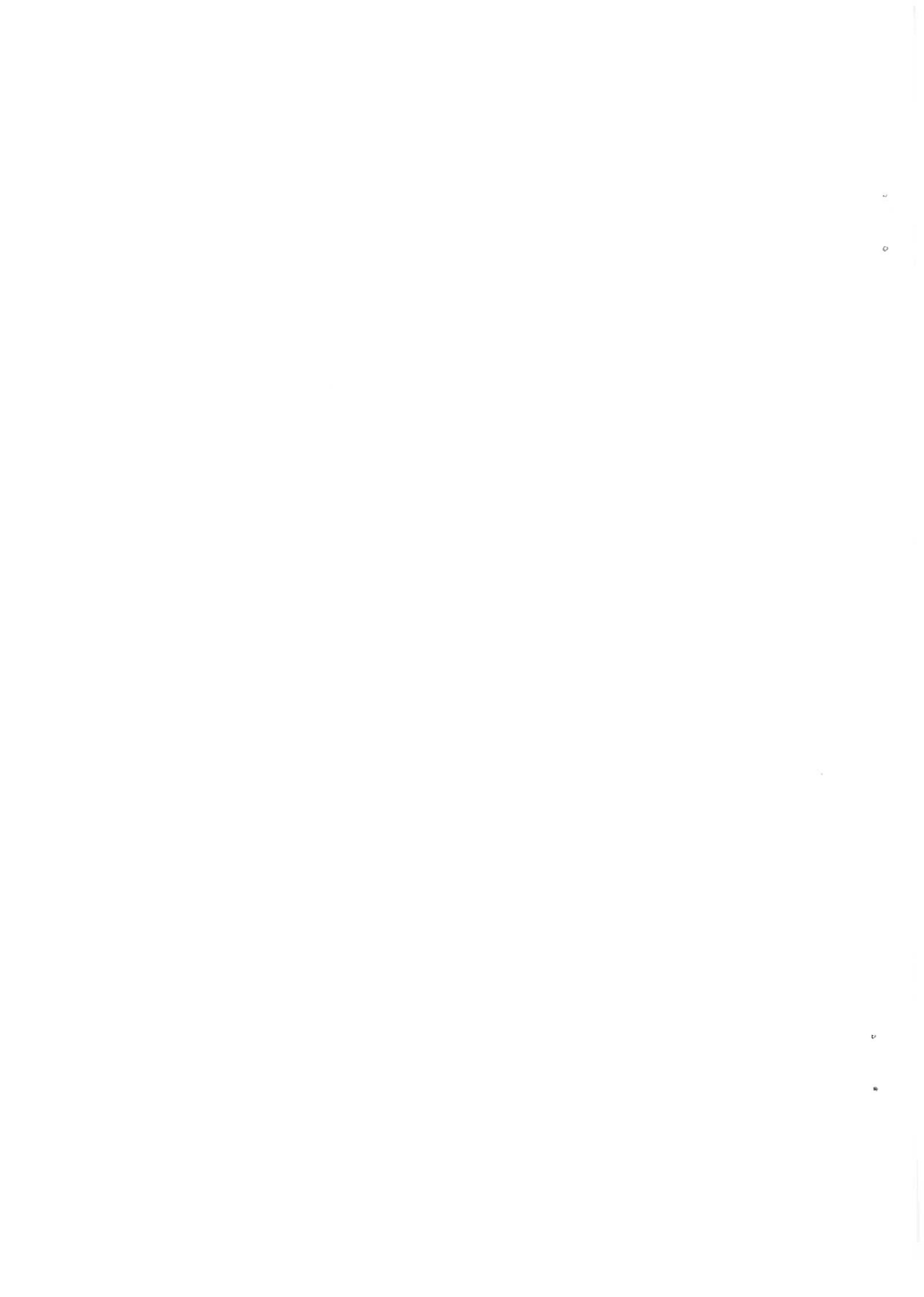
La Commune s'est aussi inscrite au programme départemental 1992 de curage des fossés agricoles pour un linéaire de 1500 m environ dont la plus grande partie se situe dans la couture de Chorette et de Choques.

Enfin dès le 1er Septembre, s'ouvriront les travaux d'installation du "tout à l'égout" depuis la gare de Mortagne jusqu'au "Pont Arthur" environ, dans la grande Rue. Les travaux reprennent également les habitations de la rue du Marais. Le coût global est estimé à 1900 000Frs T.T.C. dont 20 % à charge communale seront couverts par un emprunt souscrit auprès du S.I.A.N. Le reste de la Grande Rue sera vraisemblablement assaini dans le courant de 1993. Quant à la Rue de la Trinquette les travaux seront couplés avec ceux de la Petite Rue. La Station d'épuration devrait quant à elle entrer en fonction le 1er Octobre 1993.

Ainsi donc l'année 1992 aura été placée sous le signe du tourisme, de l'Environnement et de la qualité de la vie. Autant de critères qu'il nous faudra sans cesse développer si l'on veut garder à notre commune son caractère accueillant et hospitalier et surtout si l'on veut que tous les Mauldois, des aînés aux plus jeunes se sentent vraiment bien dans leur village,

Le Maire

P. DELTOMBE



AU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 FEVRIER 1992 :

Ramassage des ordures ménagères :

Mr. le Maire communique au Conseil les résultats des dernières négociations entreprises par le Président du SIVOM de Mortagne. Les nouveaux tarifs de la Sertiru à compter du 1/01/92 à savoir :

- 100,81 Frs par an et par habitant,
- 280,12 Frs à la tonne collectée, sur une base de 0,360 tonne par an et par habitant,
- 128,20 Frs la tonne traitée dans l'usine d'insinération de ST SAULDE (par le SIVU d'ANZIN).

Le contrat est établie pour une durée d'un an révisable chaque année au 1er Janvier (COMMUNE - SERTIRU).

Le contrat pour le traitement est établi séparément entre le SIVOM de MORTAGNE et le SIVU d'ANZIN.

Le Conseil accepte ces nouvelles propositions.

L'augmentation se traduira par une hausse de 29 à 30 % de la taxe d'enlèvement ordures ménagères. Mr LEGRAIN propose une prise en compte partielle de l'augmentation dans le budget de la commune. La question sera revue par la commission des finances lors de l'élaboration du B.P.92.

Intercommunalité :

Monsieur le MAire communique au Conseil le montant des budgets prévisionnels 1992 pour chacun des 4 secteurs de l'association pour le développement du Valenciennois

- Condé : 568000 FRs
- Denain : 871000 FRs
- St Amand : 670000 FRs
- Valenciennes : 630000 FRs

Au cours de sa réunion du 13 Janvier dernier, le Bureau a réparti le montant du BUDget prévisionnel de chaque secteur entre les communes constituant chacun de ces secteurs. La répartition s'est faite sur la base suivante :

- 50 % à la population,
- 50 % au potentiel fiscal.

La Commune de Maulde est donc invitée à prévoir la somme de 7248 Frs au Budget Primitif 1992.

Le Conseil à l'unanimité émet des réserves quant au bien fondé de ce budget prévisionnel et au barème servant au calcul de sa répartition.

Schéma directeur d'aménagement et de l'urbanisme :

Mr. le Maire informe le Conseil que le Shéma Directeur a été déposé en Mairie pour une 2ème consultation du public entre le 27 janvier et le 27 février 1992. La liaison transfrontalière Trourenai - ST Amand est repris dans sa forme initiale sans tenir compte du contre projet formulé par la commune. Mr. le Maire reprendra contact pour obtenir un complément d'informations.

Partenariat Commune de Maulde - Parc Naturel :

- Le Conseil donne l'autorisation à Mr. le Maire de signer la convention avec le Parc naturel.
- 2 chemins pédestres seront créés dans la plaine.

Questions diverses :

- Autorisation à la Mairie de Thun d'implanter un abri bus à l'Aloutette.
- Autorisation d'achat pour une encyclopédie Larousse d'une valeur de 2900F pour l'école.
- Le parc naturel propose de financer une étude de signalisation complémentaire pour bâtiments publics, sites touristiques etc... Les panneaux installés sur une voie communale sont à la charge de la commune, sur une voie départementale sont à la charge du département. Le conseil accepte le principe de l'étude gratuite proposée par le parc Naturel, mais limite la signalisation à la Mairie et groupe Scolaire.

REUNION DU 27 MARS 1992 :

Vote des 4 taxes :

Le taux reste le même qu'en 1991 à savoir :

T.H. 12,08 - F.B. 11,93 - F.N.B. 42,51 - T.P. 12,91

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères permet de payer le ramassage et le traitement des ordures ménagères.

Vote du Budget : Le Budget a été voté à l'unanimité des membres présents.

Questions Diverses :

- 1°) Travaux : Cour de la Mairie, devis de 50000Frs présenté par Mr CARDON, devis accepté par le Conseil. Travaux début Juillet.
Menuiserie pour la maison de la mairie rue du Mortier. Les devis seront demandés. Le Conseil demande à ce que les travaux soient faits le plus rapidement.
Feu de signalisation Ecole Chorette - Devis de 5300 Frs HT.
- 2°) Travaux d'assainissement : Voir avec le SIAN pour débuter les travaux après la course de juin.
- 3°) Le C.A.M. de Mortagne demande la possibilité de loger des joueurs du Tournoi de Pâques à la cantine, le Conseil accepte.
- 4°) Terrain de jeux - écoles - Le Conseil accorde 15 jours pour le début des travaux, sinon elle fera un boulo-drome comme cela avait été prévu lors de la réunion de la commission des travaux le 9/11/91.
- 5°) Subvention pour achat de livres pour les classes maternelles (Livres de bibliothèque) pour l'INSpection. Le Conseil refuse. La commune achète tous les ans des livres pour la bibliothèque.
- 6°) ASA-TORNACUM -CROSS CLUB TOURNAI demande la possibilité d'occuper les terrains de dépôts le 1er Mai. Le Conseil accepte.

REUNION DU 22 MAI 1992 :

Le centre de Loisirs :

- Il fonctionnera du 9 Juillet au 1er Août.
- Le tarif sera pour 1 enfant inscrit 100 Frs,
2 enfants inscrits 90 Frs/enfant,
3 enfants inscrits 80 Frs/enfant.
Pour les enfants extérieurs à la commune 160 Frs.
- Le Directeur et les moniteurs percevront 2300 Frs Brut.
- Les jeunes de 13 à 14 ans auront la possibilité de fréquenter le Centre de loisirs de Mortagne moyennant le prix du repas.

Travaux en cours :

- Boulo-drome en cours de réalisation.
- Terrain de V.T.T. et BI-CROSS - coût ≈ 10000Frs T.T.C. sur un terrain situé rue du marais - accord du conseil.
- Caniveaux rue de Chorette. 1ère tranche la D.G.E. a été accordée. Mr le Maire propose d'attendre la fin de 1992 pour faire une autre demande de subvention à la D.G.E. (Celles-ci sont accordées pour une durée de 2 ans) afin de grouper les 3 tranches prévues. Le Conseil donne son accord.
- Achat de drains pour fossés DESCAMPS et DUQUENNE accord du Conseil.
- Abris bus grand'rue à démonter et à remettre à neuf.
- Achat de jeux pour enfants pour les installer derrière l'église.

Révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme :

Le principe d'une liaison routière ST AMAND TOURNAI reste acquis (bien que la rénovation de l'actuel C.D. 169 pourrait remettre en question l'opportunité de l'ouverture d'une nouvelle voie.) Mais la Commune de Maulde sera consultée au moment de fixer la tracé définitif de la nouvelle voie routière.

Association pour le Développement de l'Amandinois.

Mr. MOREAU est la Chef de Projet. Mr. PREVOST est le chargé d'étude, Secrétaire à nommer. Le bureau se situera à ST AMAND Grand'Place.

Indemnité aux fonctionnaires : Le Conseil donne son accord pour accorder une indemnité (Décret du 6/09/91 n° 91875).

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

Comptes	Libelles	Pour l'exercice précédent	Recapitulatif des restes à reporter au budget de l'exercice en cours	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses de fonctionnement	2 317 610	199 911	199 911	
00	Dépenses et fournitures	183 300	158 900	158 900	
01	Frais de personnel	600 000	600 000	600 000	
02	Impôts et taxes	6 700	6 500	6 500	
03	Frais de services extérieurs	360 700	400 000	400 000	
04	Participations et subventions	649 650	428 400	428 400	
05	Allocations - subventions	31 000	25 000	25 000	
06	Frais de gestion générale	108 500	98 500	98 500	
07	Frais financiers	93 880	88 500	88 500	
08	Dotations aux amortissements				
09	Charges exceptionnelles				
81	Charges antérieures				
82	Excédent de fonctionnement capitalisé				
83	Juste prélèvements sur recettes de l'exercice précédent	467 735	121 614	121 614	
	recettes de fonctionnement	2 317 610	199 911	199 911	
70	Produits de l'exploitation	145 100	124 600	124 600	
71	Produits financiers	40 400	40 400	40 400	
72	Produits financiers				
73	Recettes de participations - subventions	107 000	135 000	135 000	
74	Dotations reçues par l'Etat	759 660	790 000	790 000	
75	Impôts directs	71 600	71 600	71 600	
76	Impôts directs autres que contribution				
77	Contributions directes	951 639	791 471	791 471	
78	Travaux d'équipement en régie et autres				
79	Produits exceptionnels	7 950			
80	Produits antérieurs	3 350			

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

Comptes	Libelles	Reparts	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses d'investissement		2 116 14	
06	Excédent d'investissement reporté			
10	Frais extraordinaires			
11	Remboursement d'emprunts		42 865	Vote
13	Rég. dettes à long ou moyen terme sans receipt de l'unus		41 345	
14	Acquisition de biens meubles et immeubles		12 000	conform
15	Travaux de bâtiment et de génie civil			
16	Priets et avances à long ou moyen terme			
17	Acquisition de titres et valeurs			
18	Depots et cautionnements versés			
19	SIAN - SIDA		7 409	
20	Depenses imprévues			
21	Recettes d'investissement		211 614	Vote
22	Excédent d'investissement reporté			
23	Subventions d'équipement, dons et legs			
24	Prélèvements sur recettes de fonctionnement			
25	Amortissement et reprises de frais extraordinaires			
26	Participations à des travaux d'équipement			
27	TVA		90 000	
28	Produits des emprunts			
29	Aliénation de biens meubles et immeubles			
30	Facturations de travaux			
31	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
32	Aliénation de titres et valeurs			
33	Depots et cautionnements récupérés			
	Deficit d'investissement de clôture			
	Excédent d'investissement de clôture			

REUNION DU 7 JUILLET 1992

* Compte administratif 91 - voté à l'unanimité des memores présents.

* Communauté de Communes :

Monsieur le Maire a exposé les objectifs de la Loi d'Orientation du 6 février 1992, relative à l'organisation territoriale de la République, qui définit de nouvelles formes d'intercommunalité.

Se référant aux propositions avancées par les délégués du S.I.V.O.M. de Montagne du Nord, les conseillers municipaux se montrent favorables à la reconduction de la coopération intercommunale actuelle (SIVOM de Montagne du Nord) avec modification du périmètre afin d'accueillir les communes qui souhaiteraient être intégrées.

La Communauté ainsi créée devrait représenter une aire naturelle de solidarité, reconnue du point de vue historique, géographique, éducatif, économique et social.

Le Conseil Municipal de Maulde a pris connaissance de la circulaire de Monsieur le SOUS PREFET en date du 24 juin 1992.

Après examen du document le Conseil a confirmé sa position relative à l'ouverture de l'E.P.C.I. existant aux communes souhaitant rejoindre la structure en question.

"L'aménagement de l'espace" et "les actions de développement économique" intéressant l'ensemble de la communauté étant les compétences obligatoires de toute communauté de commune, la compétence optionnelle serait "la protection et la mise en valeur de l'environnement".

* Tickets de cantine :

Le ticket de cantine passe de 14,60 à 15,10 Frs à compter de la rent de Septembre.

* Travaux :

Le Conseil propose de poser un miroir à l'intersection de la rue bas fosse et de la rue du pont.

* Exonération de la Taxe professionnelle des propriétés bâties.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'à partir du 1992 l'Etat ne pr plus en charge l'exonération de 2 ans de la Taxe Foncière des propriétés ties. Le Conseil propose de ne rien modifier l'exonération sera prise en charge par la Commune.

A V I S

* Cantine Scolaire : Pour la rentrée du 10 septembre les tickets seront vendus le 7-8-9 septembre. Ils seront par la suite vendus le **VENDREDI EXCLUSIVEMENT** - Le Prix du ticket pour l'année 92-93 est fixe à 15,10 Frs.

* L'accès au plateau d'évolution (dernière l'école) est interdit à tout engin motorisé (voiture, moto- vélomoteur) pour des raisons évidentes de sécurité.

* En application de la réglementation édictée par les services départementaux de l'hygiène (D.D.A.S.S.) le rejet dans les caniveaux des effluents provenant des installations d'assainissement des particuliers (fosses septiques, plateau absobants) est strictement interdit.

Par ailleurs, Mr le Maire rappelle que le nettoyage des caniveaux et des fils d'incombe à chaque riverain, y compris devant les maisons vides d'occupation.

* CHARDONS : Mr le Maire rappelle que les chardons doivent être coupés sous peine de poursuite.

* KLAXON : Mr Le Maire rappelle également que l'usage du klaxon est interdit sans nécessité absolue (circulaire 2061 C du 23/07/1987) Pensez aux personnes que vous gênez par des bruits sonores (klaxon-Radio-télévision).

59 656393

COMMUNE DE MAUCUDE

CA 1991

Code INSEE

Désignation de la Commune

SECTION D'INVESTISSEMENT — vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
	Dépenses d'investissement	941758	461520.46	479237
06	Déficit d'investissement reporté			
13	Frais extraordinaires			
18	Remboursement d'emprunts	59772	59770.76	
18	Régl. dettes à long ou moyen terme sans report. de fonds			
21	Acquisition de biens meubles et immeubles	95557	34653.86	60903
23	Travaux de bâtiment et de génie civil	783673	350157.15	433516
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			
26	Acquisition de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements versés	8956	6937.19	
27	S.T.A.N. - S.T.D.E.N.			
29	Dépenses imprévues			
	Recettes d'investissement	941758	722144.51	
06	Excédent d'investissement reporté	354010	354010	
10	Subventions d'équipement, dons et legs	176973	62820	84153
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement	26177	46175	99997
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires			
14	Participations à des travaux d'équipement	143003	130767	
14	I.V.A.	6000	12772.51	
14	I.L.E.			
16	Produits des emprunts			
21	Aliénation de biens meubles et immeubles			
23	Facturations de travaux			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
26	Aliénation de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements reçus			
	Déficit d'investissement de clôture			
	Excédent d'investissement de clôture			

59 656393

COMMUNE DE MAUCUDE

CA 1991

Code INSEE

Désignation de la Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT — vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Credits ouverts ou recettes prévues	Mandats émis ou titres émis	Dépenses annulées par crédits ou recettes justifiées à réaliser
	Dépenses de fonctionnement	2 317 610	1 816 199.49	
60	Dernières et fournitures	185 300	149 751.74	
61	Frais de personnel	620 000	588 311.07	
62	Impôts et taxes	6 790	4 453.00	
63	Travaux et services extérieurs	360 709	223 043.32	64 000
64	Participations et contingents	649 652	490 578.59	
65	Allocations - subventions	31 000	19 037.00	
66	Frais de gestion générale	107 800	84 679.19	
67	Frais financiers	93 884	93 882.36	
68	Dotations aux amortissements		688.24	
69	Charges exceptionnelles	700		
82	Charges antérieures			
83	Excédent de fonctionnement capitalisé			
	dont : prélèvements sur recettes de fonction.	261 775	161 775	100 000
	dont : dotations aux provisions			
	Recettes de fonctionnement	2 217 610	412 236.90	
70	Produits de l'exploitation	145 100	47 232.90	
71	Produits domaniaux	40 400	57 271.75	
72	Produits financiers			
73	Recouvrements - subventions	107 000	138 852.58	
74	Dotations versées par l'Etat	759 664	759 673.00	
75	Impôts indirects	71 400	80 915.38	
76	Impôts directs autres que contributions			
77	Contributions directes	851 639	985 884.64	
78	Travaux d'équipement en régie et autres	7 225	7 254.66	
79	Produits exceptionnels	355 152	335 152.08	
82	Produits antérieurs			
	Déficit de fonctionnement de clôture			
	Excédent de fonctionnement de clôture		596 037.50	

AMICALE DES DONNEURS DE SANG : ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 1992

Mr DELTOMBE souhaite à tous la bienvenue à Maulde qui accueille pour la 1ère fois l'assemblée générale des Donneurs de sang et se félicite du nombre de présents. Mr BOUTELIER constate que le secteur se défend bien quant à la contre-publicité due à l'affaire du sang contaminé.

Le stand tenu à la braderie de Mortagne le sera de nouveau cette année. Il est prévu aussi pour la brocante de Maulde. Mr le Docteur PLOUVIET donne le rapport financier qui démontre une situation saine notamment grâce à la vente de billets de loterie, pin's et objets divers ainsi qu'à la publicité des commerçants locaux dans le journal de l'Union.

Après quelques mots de Mz WADIN sur le congrès d'Epinal, Mr DUSSARTa rappelé que plus 5 millions de poches sont nécessaires chaque année. Le don du sang est un acte de solidarité, volontaire et bénévole : c'est un acte que ne connaît ni frontière ni racisme ni les questions de profit...

Mr OCHIN demande la persévérance des donateurs et espère de nouveaux volontaires.

Mr LELONG, maire de Flines rappelle que le don du sang est sans risque si le receveur en comporte parfois. Il remercie Mr NAMUR pour son action à Flines et constate que ce travail a de bons résultats.

Mr COOLS représentant le Maire de Mortagne regrette que les jeunes ne soient pas davantage sensibilisés par le don du sang. Prenant en exemple son propre cas, il se déclare convaincu qu'il suffit de franchir le 1er pas.

De nombreux diplômes et médailles furent ensuite remis, en particulier à Mr et Mme NOLLET pour leurs 100 dons et leur dévouement au sein de l'Amicale.

Concernant la journée du Sang à Maulde le 5 juillet la collecte s'est soldée par le nombre de 52 dons dont 4 premiers dons. A noter QUE 14 Mauldois ont répondu à l'appel c'est peut-être peu mais personnellement je les félicite en espérant qu'ils continueront dans cette voie.

La prochaine collecte aura lieu en Septembre à Mortagne. Que les jeunes en âge de donner et il y en a encore à Maulde se sentent concernés.

ENCORE UNE FOIS MERCI A TOUS.

SPORTS ET LOISIRS

Course cycliste du 28 juin 1992, réservée à la catégorie 3-4-5 et juniors.

Après une minute de silence en mémoire de notre regretté président Mr Jean HENNEBICQ, Monsieur le Maire, Patric DELTOMBE donna le départ de la course aux 98 engagés.

Grâce aux nombreuses primes offertes la compétition fut très animée ! Hélas la chaleur et la côte de l'Alouette furent la cause de nombreux abandons.

La Société Sports et Loisirs remercie très sincèrement les commerçants et artisans de MAULDE et des environs si souvent sollicités, de l'aide financière apportée. N'oubliez pas l'accueil réservé aux vendeurs de programmes et les bénévoles (et oui, cela existe encore !) du comité et des villages voisins.

UN GRAND MERCI A TOUS.

LE CLUB CANIN

Le 23 Août à 15 heures face à la Boucherie Petite Rue, aura lieu une démonstration de dressage de chiens de défense avec la participation cette année du Club de FRESNES. VENEZ NOMBREUX.

CHORETTE



une école, une rue ...

Notre école comptant actuellement 3 classes, accueille les enfants dans les cycles préconisés par l'Education Nationale.

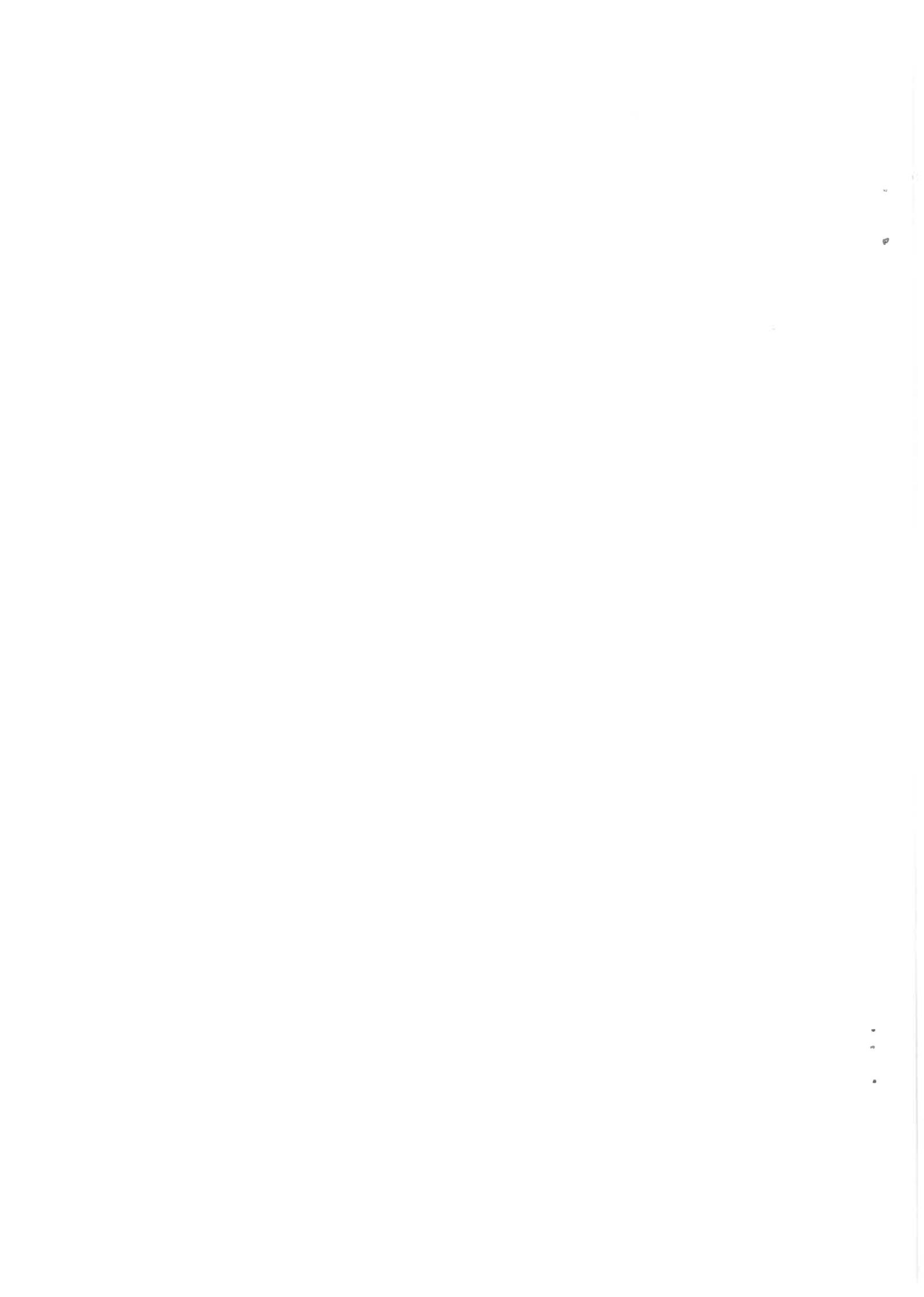
L'année 1990-1991 fut pour Chorrette, résolument tournée vers l'Europe, choix du projet d'école.

Peu après la rentrée, l'équipe enseignante décida d'emmener les enfants dans un voyage européen via l'étude de la peinture. Chaque mois, commença une animation autour "d'un peintre - un pays". On étudia les peintres, leur vie, leur technique, leurs oeuvres. Nos peintres en herbe essayaient de les imiter. Dépliants et musiques furent recherchés. On se documenta sur leur pays : histoire, géographie, traditions en nous appliquant sur les spécialités culinaires. C'est ainsi que chaque mois, chaque classe confectionnait une recette du pays pour les faire goûter aux 2 autres. Le plaisir de la découverte passe aussi par celui du "palais" et 3 plats traditionnels n'étaient pas de trop pour apprendre à connaître ce pays.

Nous pûmes ainsi traverser gaiement l'Angleterre (avec Sisley), la Hollande (Van Gogh), la France (Braque), l'Espagne (Picasso), la Belgique (Magritte) et l'Allemagne (Klee), sans sortir de notre classe.

Mais la tentation fut grande. Depuis novembre une correspondance relierait les plus grands de l'école avec une classe de Junglinster au Luxembourg. Ce fut l'enthousiasme de part et d'autre. Nos correspondants nous avertirent bien vite de leur venue, nouvelle accueillie avec joie.

C'est ainsi que du 21 au 25 avril nous reçûmes nos amis luxembourgeois et nous retournâmes leur rendre visite du 27 au 31 mai. L'échange fut fructueux et valorisant autant pour les petits Lecellois que Luxembourgeois et leur famille.



Animations dans l'année scolaire

Fête de St Nicolas : Après un spectacle de clowns et un goûter offerts par l'Amicale Laïque, les enfants rentrèrent avec la traditionnelle coquille et des friandises.

Fête de Noël : organisée sous l'égide du comité des fêtes de la rue de Chorette. fête familiale et sereine, qui se déroula au milieu des chants, des danses, des poésies, des sketches interprétés par les enfants. Ils furent récompensés par un grand colis de friandises offert par le dynamique Comité qui ne les oublie jamais.

Février - Sortie au cirque de Douai. Grâce au car offert par l'Amicale Laïque et les entrées offertes par l'Ecole, tous les enfants purent profiter de ce spectacle. Emerveillement, frissons, rires en firent une merveilleuse sortie.

Mars - Participation de l'école au concours "Les jeunes découvrent l'Europe" sous la tutelle du rectorat qui nous permit d'exposer et de valoriser les travaux de peinture et de recettes faits durant l'année.

Un voyage à Lille offert par le rectorat, pour y voir cette grande exposition et une visite au Musée d'Histoire Naturelle pour y découvrir les "Animaux Disparus" dont les dinosaures, récompensa nos élèves.

C'est le 24 mars que le dynamique comité de parents de l'école aidé par tous, organisait le repas de l'école au profit du prochain séjour neige.

Avril - Accueil des correspondants luxembourgeois du 21 au 25.

27 avril : Marché au fleurs et à la brocante animé par les parents et le personnel de l'école.

Mai - Toujours l'Europe avec un voyage à Bruges par la classe maternelle et les CP et CE1. C'est à Boudewijnpark que les enfants purent profiter d'une promenade en train, en bateau avec roie à aubes, des nombreux jeux et surtout d'un magnifique spectacle de dauphins et d'otaries.

- Séjour au Luxembourg du 27 au 31 mai pour les plus grands.

Juin - Fête de l'Ecole qui débuta par
- une exposition des travaux d'élèves exécutés avec l'aide de mamans bénévoles. Chacun put y admirer la qualité et la richesse des travaux.

- un repas organisé et servi par les actifs parents de l'école

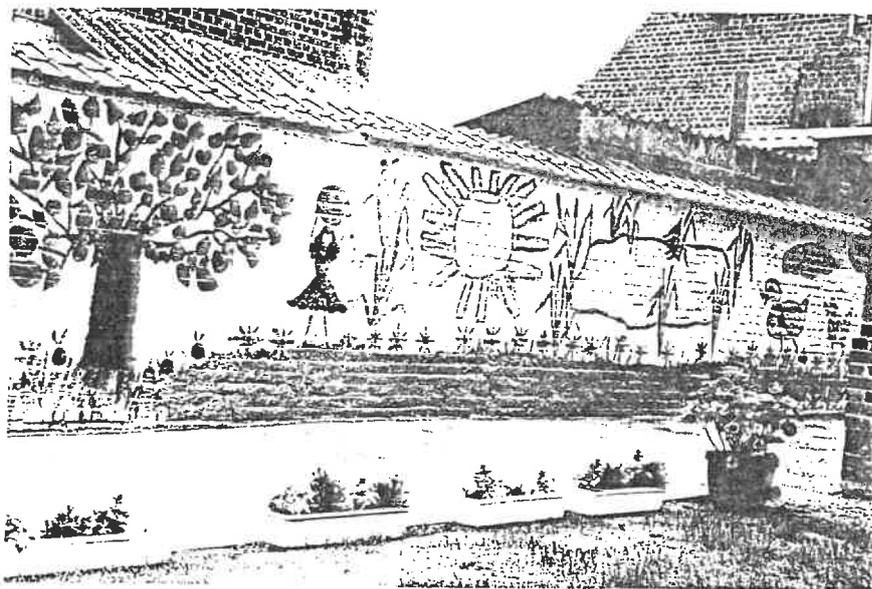
- une fête axée sur le thème de l'Europe - danses et chants se succédèrent sous la direction des enseignants.

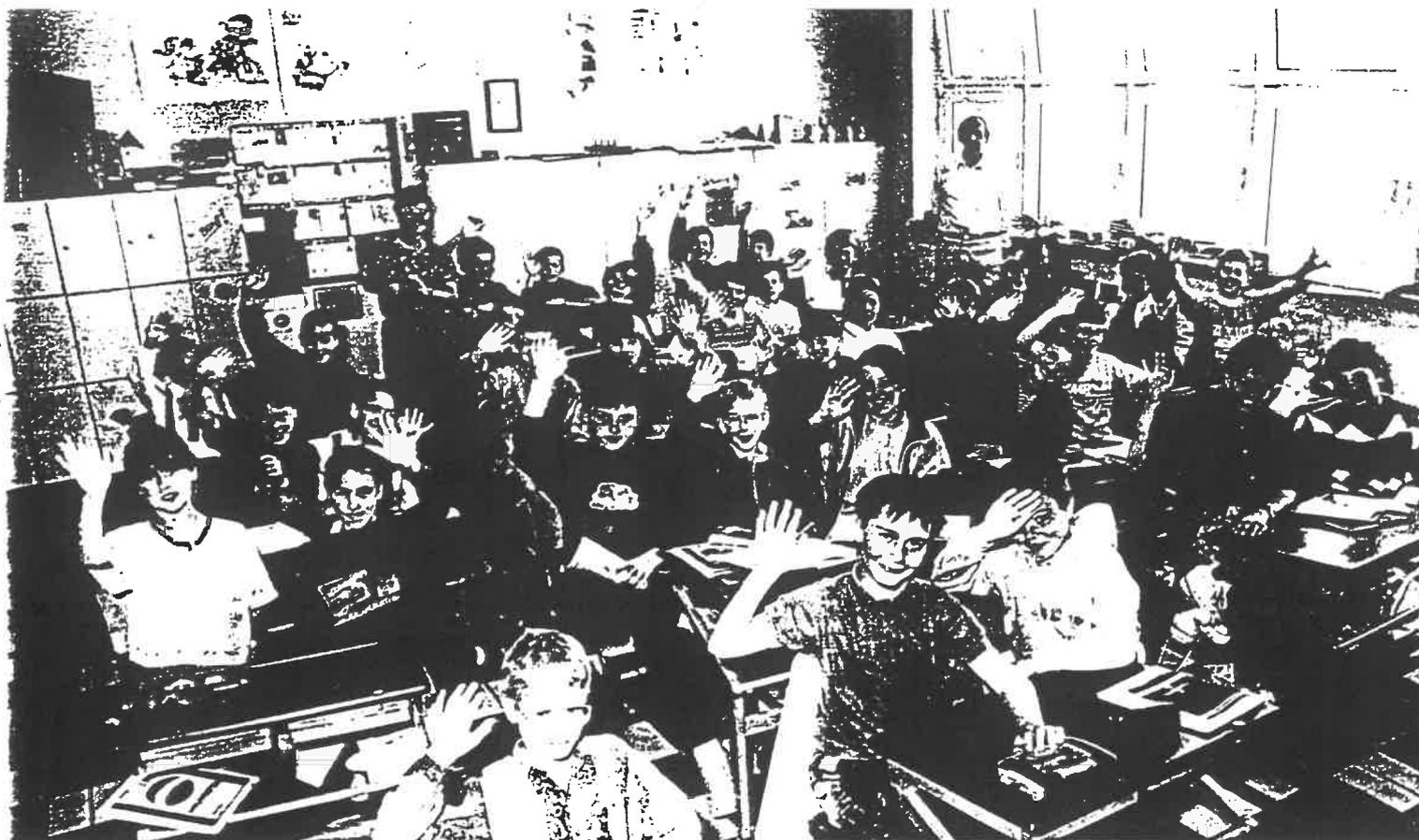
Juillet - Distribution des Prix offerts par la Municipalité.

ACTIVITES SPORTIVES

- Ping-Pong - Grâce au prêt de la salle si gentiment concédée par le tennis club lecellois, nos élèves ont été finalistes départementaux.
- Jeu de dames - Monsieur Durieux, venant si gentiment initier nos enfants au jeu de dames, s'est vu récompensé par l'octroi d'honorables places en compétition départementale à Wattrelos.

Année très riche en activités, qui ont pu être menées à terme. grâce à l'excellente participation des parents, au dynamisme et à la bonne collaboration de l'équipe enseignante, ensemble pour la réussite et le bien de nos enfants, pour le rayonnement de notre école.





**Échange
scolaire**

Junglinster - Lecelles



En vue de l'Europe de 1992/1993, nous, c'est-à-dire la quatrième année d'études de Monsieur Gérard Weis à Junglinster, nous avons eu une excellente idée: nous avons organisé un échange scolaire avec l'école de Chorette à Lecelles (Département du Nord, près de Lille, en France), plus précisément avec la classe de la directrice de l'école, Madame Monique Gosselin.

A partir de novembre 1990, nos deux classes sont entrées en correspondance pour mieux se connaître. Nous tous, nous avons choisi un correspondant, auquel nous avons écrit chaque semaine une lettre. Toutes les trois semaines, nous avons échangé six à huit fiches de travail sur des sujets différents, par exemple sur nos pays, nos communes, nos écoles, nos systèmes scolaires, nos activités para- et périscolaires, nos traditions.

Du 21 au 25 avril, notre classe à séjourné à Lecelles chez nos correspondants français. Le programme s'est passé comme suit:

Le matin: temps de classe à l'école où nous avons travaillé en commun avec nos amis français (calcul, français, chant, rédactions, expression libre). Pour la première fois, nous avons fait un travail sur ordinateur. Oh! comme cet appareil sait bien calculer.

Nous avons rédigé un journal de 40 pages, illustrées par des photos et des dessins, dont voici un extrait:

Lille.

Le 23 avril dans l'après-midi, nous sommes allés à Lille, ville que nous avons visitée avec un guide. Avec les correspondants nous avons vu la Cathédrale Notre Dame de la Treille, l'Hospice Contesse et la vieille Bourse, qui a été refaite. Des maisons avec des anges sur les murs et le Roi Soleil. Nous avons été dans le métro. Nous allions devant à tour de rôle pour regarder comme il allait vite. Et l'on avait l'impression de conduire nous-mêmes, car il n'y a pas de chauffeur. Nous avons vu les travaux pour le TGV, et dans la gare, une exposition sur le TGV, il y avait un petit train et des maquettes. L'après-midi à Lille était très bien.

Cédric
Bénédicta
Jérémy
et Joël (Lux.)

A midi, nous sommes partis individuellement dans les familles pour le déjeuner. Ainsi, nous avons dû parler le français. Au début, c'était assez difficile de se faire comprendre, mais peu à peu cela allait mieux.

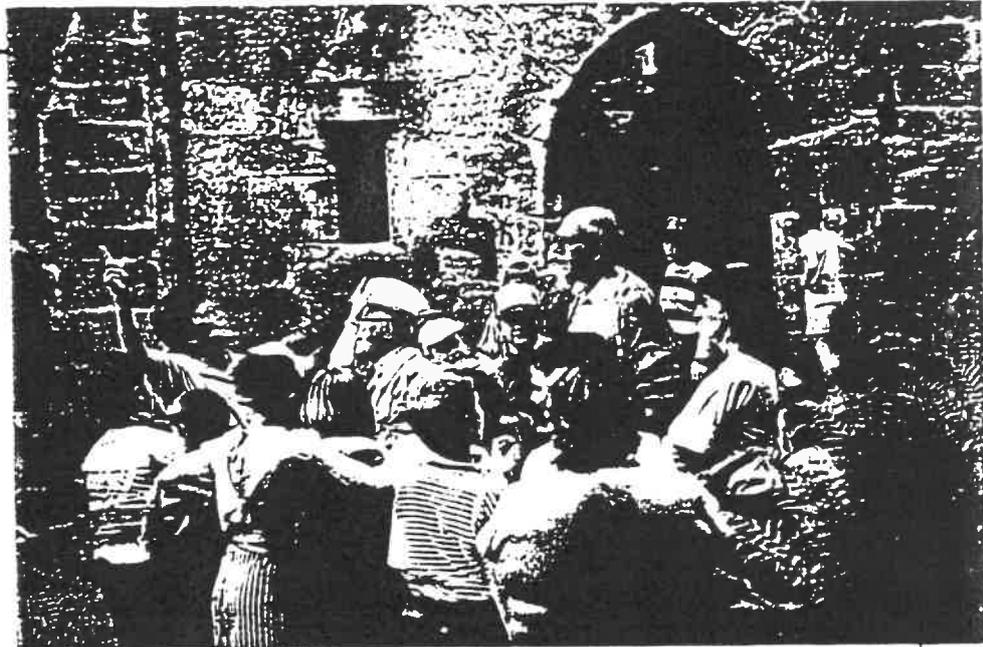
L'après-midi, nous avons fait des sorties pédagogiques (Lille - Bruges - Parc Naturel Régional d'Amaury - Usines de St Amand-les-Eaux - Exposition T.G.V.).

Pendant la soirée, nous avons rejoint les familles pour prendre les repas du soir et pour faire les devoirs scolaires.

Une partie de notre classe a dormi dans les familles françaises, l'autre partie a dormi au Gîte Rural de Chorette.

Le mercredi soir, après une réception à la mairie de Chorette, un dîner pour 60 personnes, offert et préparé par les parents d'élèves, nous avons organisé une soirée franco-luxembourgeoise avec chants, théâtre, musique, danses, expression corporelle et recitations.

C'est avec satisfaction et regret que nous sommes retournés à Junglinster.



Après quelques nouveaux échanges de correspondances, nos amis français sont venus du 27 au 31 mai chez nous à Junglinster.

Tous les enfants de Lacelles ont dormi dans des familles luxembourgeoises; Madame Gosselin, institutrice, Monsieur Cordier, le Maire, et Mesdames Castermann et Deitour, parents d'élèves, ont logé à l'Hôtel.

Le programme était presque le même qu'en France:

- matinée en classe;
- visites pédagogiques (Ville de Luxembourg, City-Express, Echternach, Trèves, Château de Beaufort, circuit Noumer Laén, Commune de Junglinster);
- repas et nuitées en famille;
- barbecue avec quelque 100 personnes (enfants - parents - enseignants - commission scolaire - inspecteur - bourgmestre);

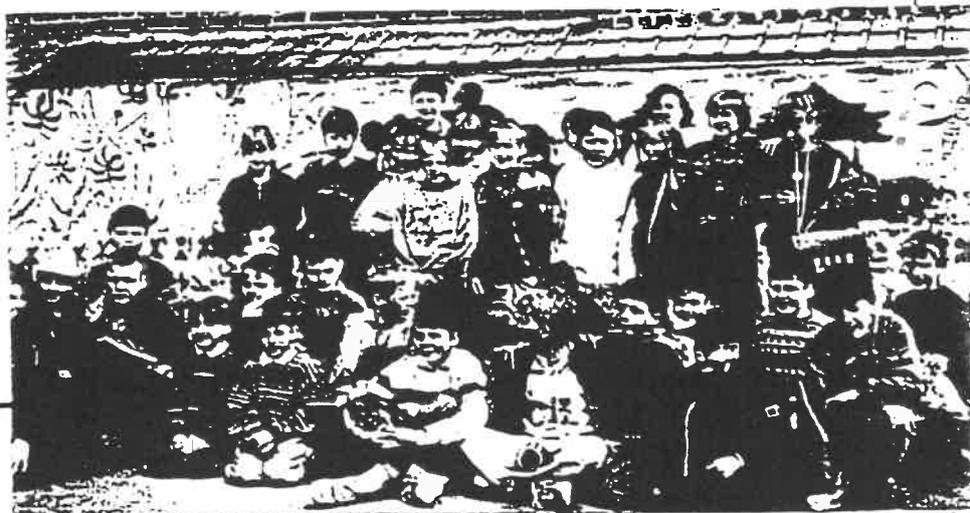
- soirée franco-luxembourgeoise.

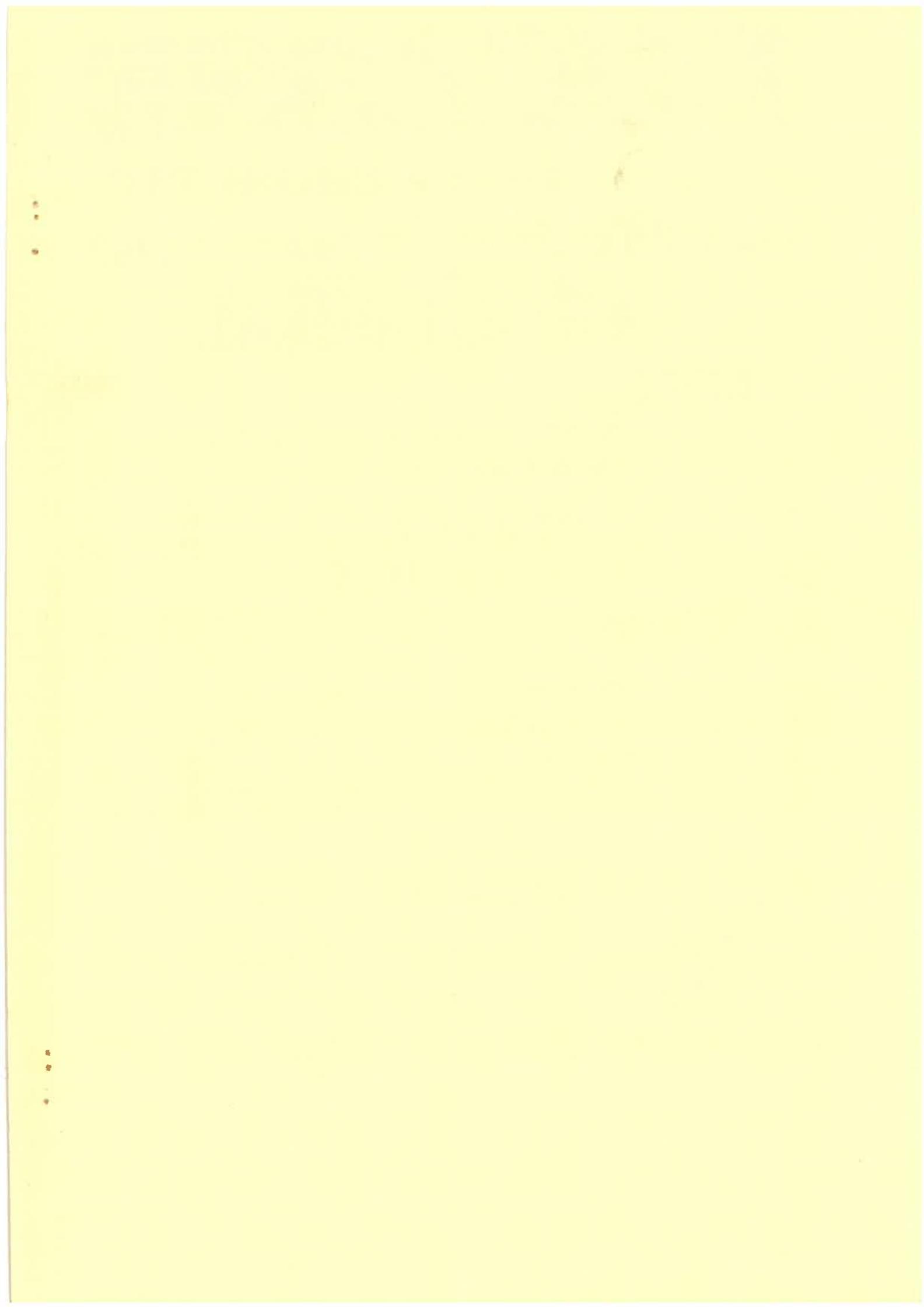
Cet échange a été formidable et nous a apporté bien des choses. Beaucoup d'amitiés ont été faites; ainsi, plusieurs enfants luxembourgeois vont passer leurs vacances à Lacelles, des correspondants français viendront en été à Junglinster.

De toute façon, notre école a l'intention de continuer à l'avenir cet échange.

signe:

Jacques et David
Steve et Antoine
André et Michel
Gilles et Benoit
Deborah et Jérôme
Anne et Bénédicta
Marc et Remy
Roman et Nicolas
Valérie et Carine
Johnny, Ludovic et Jonathan
Joël, Cédric et Jérémy
Julie et Aline
Pascal et Johann
Janangir, Sébastien et Joël
Stéph et Delphine
Emilie et Emilie
Elin et Stéphanie
Madame Gosselin et Monsieur Weis
Messieurs les Maires de Junglinster, M. Dimmer,
et de Lacelles, M. Cordier,
Madame Seckler,
Mademoiselle Sauber
et Mesdames Deitour et Castermann





DU CASSE

de la rue de CHORETTE

SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 AOUT 1992

AU GITE RURAL

SAMEDI

13 H

CONCOURS DE PETANQUE

500 F de prix Doublette 20 F de mise par joueur

19 H

REPAS DANSANT

Animé par **D.J.C**

DIMANCHE

7 H

CONCOURS DE PÊCHE

12 H

CONCERT APERITIF PAR L'HARMONIE LECELLOISE

13 H

REPAS

16 H

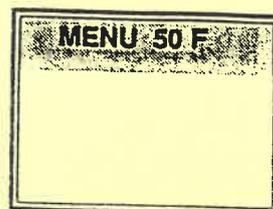
thé dansant animé par

Mathilde SONNAERTE

et son accordéon

19 H

REPAS DANSANT



Au profit des Anciens de la Rue de Chorette.

IPNS